Image not found or type unknown

Comment faire pour me retirer d'une sci

Par **sisi 69**, le **26/09/2013** à **23:58**

bonjour je possede une sci avec mon ex compagnon a part égale.Nous avons acheté en 2003 un local commercial qu il loue depuis dans un cadre professionnel dans les statuts je suis le bailleur et lui le loueur,mais voila je ne reçois plus les bilans annuelle il m en manque 3 lui les reçois du comptable et pas moi je lui les ai réclamé a plusieurs reprises mais ne me les envois pas,je ne reçois d'ailleur aucun document depuis notre séparation concernant la sci ni bancaire ni autres!! aujourd'hui je souhaite me retirer de cette sci qui ne rapporte presque rien puisque le loyer mensuel est très bas car il connaissait très bien la personnes qui nous a vendu ce local au prix de 26 400€.j ai appelé la comptable pour obtenir les bilan manquant mais celle ci me dit de les reclamés a monsieur les lui ayant déjà envoyé!!! je crois que le bail arrive a expiration en 03/2015 comment faire pour me défaire de cette sci en récupérant ce qui me reviens de droit? Merci de me répondre.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés